



**AUX : Participants agréés  
Représentants attitrés**

**Le 6 septembre 2002**

**DÉMISSION D'UN PARTICIPANT AGRÉÉ  
CTI CAPITAL INC.**

Le 4 septembre 2002, le Comité spécial de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. a approuvé la démission de CTI Capital Inc. à titre de participant agréé de Bourse de Montréal Inc.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Catherine Lefebvre, conseillère juridique et responsable, adhésion et affaires disciplinaires, Division de la réglementation, au (514) 871-4949, poste 497, ou par adresse courriel à [clefbvre@m-x.ca](mailto:clefbvre@m-x.ca).

Jacques Tanguay  
Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no : 119-2002